



le Sentier des Poètes

Quoi ?

Randonnée thématique

(3 jours / 2 nuits)

Niveau technique : boucle de 37 km / dénivelé modéré

Une pratique régulière de la marche est demandée aux participants. Les enfants peuvent accompagner à partir de 6 ans.

Nombre de participants : maximum 12 personnes / minimum 6 personnes

Quand ?

les 11, 12 et 13 juin 2011

Possibilité d'arriver la veille : nous contacter pour connaître les possibilités d'hébergement.

Pour les personnes qui viennent en train, nous assurons l'accueil le vendredi soir à la gare d'Eymoutiers-Vassivière

Où ?

Départ de la ferme des Ânes,

à Peyrat-le-Château (Limousin, Haute-Vienne, 1h à l'est de Limoges).

Hébergement en chambres d'hôtes à Quenouille (Commune de Peyrat, près du lac de Vassivière)

A Quenouille, le granit est Roi et l'eau est partout présente : croix sculptée, lavoirs, fontaine... Le village accroché à flanc de colline est très préservé et permet une riche découverte du petit patrimoine bâti de la Montagne Limousine.

Pendant le séjour, la randonnée vous conduira vers les sites et paysages les plus attachants de notre région : la lande de Quenouille et ses tumuli, le Sentier des Poètes, jalonné de stèles gravées, les rives du lac de Vassivière et le pierrier de Crozat...

Les ânes sont nos compagnons de route. Ils portent le pique-nique et les affaires pour la journée. Les enfants peuvent monter sur leur dos (jusqu'à 8 ans et sous la responsabilité des parents). Le reste des bagages est acheminé dans la journée jusqu'à l'auberge.

Combien ? 179€/ personne

(base 2 adultes en chambre double, supplément chambre single : 40 €)

Enfant jusqu'à 12 ans : 49 € (dans la chambre de parents)

Ce tarif comprend :

- location d'un âne (pour 2 adultes) pendant les 3 jours
- l'hébergement en chambre double
- les dîners (jours 1 et 2)
- les pique-nique (jours 1, 2 et 3)
- les petits-déjeuners (jours 2 et 3)
- le transport des bagages

Ce tarif ne comprend pas :

- l'acheminement jusqu'à la ferme des Ânes
- l'hébergement et la restauration éventuels avant/après la randonnée
- votre assurance personnelle (accident et responsabilité civile)

Programme de la sortie

> Jour 1

Rendez-vous à la ferme des Ânes (Peyrat-le-Château) à 9h30.

Accueil du groupe. Prise de contact avec le troupeau puis préparation de nos ânes : pansage, harnachement, consignes de conduite.

Le début de la randonnée est prévu vers 11h30. L'étape du jour (12km) représente 3h15 de marche à un rythme tranquille : vallée de la Maulde aux abords de Peyrat puis chemins creux à flanc de colline jusqu'à Quenouille.

Arrivée à Quenouille. Installation dans les chambres d'hôtes.

Possibilité pour ceux qui le souhaitent de descendre jusqu'au ruisseau des Moulins (vestiges des installations hydrauliques). Dîner et soirée à Quenouille

> Jour 2

Petit-déjeuner. Préparation collective des ânes à partir de 9h30 pour un départ vers 10h30. L'itinéraire du jour représente 14km (4h30 de marche) : chemin empierré vers Beaumont du Lac (église fortifiée), bois de Crozat (point culminant de la Haute-Vienne) et chemin de rive au bord du lac de Vassivière, Sentier des Poètes jusqu'à la lande de Quenouille (table d'orientation, tumuli, chaos de granit et tourbière).

Dîner et soirée à Quenouille.

> Jour 3

Petit-déjeuner, préparation des ânes et départ vers 10h30. L'itinéraire du jour représente 13km (4h15 de marche). Retour à la ferme par les villages du Grand et du Petit Grammont. Fin du séjour.

www.anes-de-vassiviere.com

téléphone 05.55.69.41.43
contact@anes-de-vassiviere.com
siret 431 720 846 000 10

Inscription

> **Date limite** : le 14 mai 2011.

Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, vous serez informés de l'annulation du séjour dans les meilleurs délais. Cette annulation n'entraîne aucune indemnité.

> Il suffit de nous retourner un exemplaire de cette fiche complétée et signée accompagné de vos arrhes (chèque représentant 30% du montant total du séjour).

Nom(s), prénom(s), âge(s) du (des) participant(s) :

.....
.....
.....
.....
.....

Adresse postale du contact :

.....

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **Mail :**

Compagnie d'assurance et numéro de police d'assurance en responsabilité civile :

.....

Demande particulière :

.....
.....
.....

> Conditions générales

Seule la loi française est applicable au contrat.

Règlement : le solde de la prestation sera réglé en début de séjour par chèque, chèques-vacances, espèces ou carte bancaire.

Disponibilités et réservation : Il vous appartient de nous contacter avant de réserver pour vérifier les disponibilités. Lorsqu'une option est posée, elle est maintenue une semaine maximum. Au-delà et sans nouvelles de votre part, nous considérons que vous ne donnez pas suite à votre demande. La réservation ne devient effective qu'à réception des arrhes et d'un contrat signé

Sécurité : L'accompagnement par un ânier ou par la conteuse est bénévole et destiné à vous faire partager des connaissances techniques ou culturelles sur les animaux ou la région. Il ne s'agit pas d'une prestation payante. Par conséquent, vous êtes seul responsable durant la randonnée de l'animal qui vous est confié et des conséquences de son utilisation, que ce soit vis à vis de vous-même ou vis à vis d'un tiers, que ce soit au cours de la marche ou aux étapes (article 1385 du Code Civil). Nous nous réservons la possibilité de modifier jusqu'en dernière minute les parcours, étapes et hébergements pour tenir compte de toute circonstance particulière.

Assurances : En complément de l'assurance "Responsabilité Civile Professionnelle" de notre structure, il est important de vérifier avant votre départ que vous bénéficiez d'une couverture "personnes, accidents et responsabilité civile générale". En particulier, notez que le portage d'un enfant se fait sous votre entière responsabilité. Munissez-vous d'une attestation « responsabilité civile chef de famille » (document gratuit à demander à votre assureur).

Les ânes de Vassivière ne sont pas responsables des vols, pertes ou détériorations des effets personnels lors de la randonnée, des étapes ou lors du stationnement des véhicules sur le parking.

Annulation : En cas d'annulation avant le 15 mai 2011, nous conservons 50 % des arrhes versées.

En cas d'annulation plus tardive, nous conservons la totalité des arrhes, quel que soit le motif de l'annulation.

Lorsque la randonnée est écourtée par le client pour des raisons n'engageant pas notre responsabilité, les prestations sont dues dans leur intégralité (location des animaux, hébergements et repas) et ce, quel que soit le motif de l'interruption (maladie, météo...).

Si le séjour est annulé dans sa totalité par les Ânes de Vassivière, le double de toutes les sommes versées sera remboursé.

Non-présentation du client : si le client ne s'est pas présenté le jour prévu, le séjour est annulé et ne peut être reporté ou remplacé par une autre prestation..

Animaux : d'une manière générale, la présence de votre animal domestique n'est pas souhaitée durant la randonnée : les ânes acceptent mal les chiens et certains hébergements ne les acceptent pas non plus... Il est préférable de vous organiser pour faire garder votre compagnon.

Litiges et réclamations : Il est recommandé de s'adresser à l'Office de Tourisme de Peyrat-le-Château qui interviendra pour favoriser le règlement à l'amiable des litiges

- si le contrat a été signé par les deux parties,

- si la réclamation est formulée dans les trois premiers jours après l'issue du séjour.

Pour tous les litiges qui naîtraient de l'exécution ou de l'interruption du présent contrat, seuls les Tribunaux de Limoges sont compétents.

Collecte de données personnelles : Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, nous vous informons que les données que vous nous communiquez pourront être utilisées pour l'envoi d'offres spéciales ou d'informations sur nos seules activités (2 à 3 mails par an maximum). Nous nous engageons à ne pas les transmettre à des tiers. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition aux données vous concernant auprès des Ânes de Vassivière / Champseau – 87470 Peyrat-le-Château. Si vous refusez que vos données soient enregistrées, cochez cette case (

A le

Mention manuscrite « lu et approuvé » et signature :